

Édito.

Sommaire.

TÊTES D’AFFICHE.

- 4 Vincent Duluc, droit au but.
- 5 François Mallet, en tête du peloton.

GÉOLOCALISÉS.

- 6 Alsace-Lorraine, suite.

GRAND FORMAT.

- 8 Carré Amiot, la reconquête.

PETITS FORMATS.

- 13 Le parc de la Madeleine ouvert !
- 15 Bourg Parc Auto à votre service.

ÇA, C’ÉTAIT AVANT.

- 16 Au commencement d’Amiot.

TRIBUNE.

- 18 L’expression des groupes minoritaires du Conseil municipal.
Infos-service.

CLAC !

- 19 Bourg en images.



SERGE BUATHIER

PAR JEAN-FRANÇOIS DEBAT
MAIRE DE BOURG-EN-BRESSE
CONSEILLER RÉGIONAL
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

BOURG-EN-BRESSE EN MUTATION

La rentrée est l’occasion de faire le point sur les projets majeurs qui concernent notre ville. Pour moi, il est essentiel que nous poursuivions la mutation de Bourg engagée depuis quelques années.

La mutation de notre cœur de ville d’abord. Après la rénovation de la rue Notre-Dame, l’installation de nouveaux commerces comme à l’Éden, le projet du Carré Amiot doit permettre une recomposition profonde du centre-ville : l’objectif est qu’il devienne encore plus vivant, plus attractif et plus agréable à vivre.

Le transfert de la gare des bus et le nouveau réseau sont une première étape. L’aménagement du Conservatoire et du futur ensemble commercial sont lancés et les travaux démarreront courant 2017. Le projet de rénovation de l’avenue Alsace-Lorraine sera présenté à l’automne.

Le nouveau plan de stationnement, qui entrera en application au début de 2017, permettra à tous ceux qui viennent en ville de trouver facilement des places. Ils bénéficieront en outre d’une heure de gratuité dans les parkings contrôlés et de 30 minutes gratuites partout ailleurs.

Bien sûr, cette mutation va changer nos habitudes. Dorénavant, le boulevard des Belges, l’avenue Maginot, la rue du 4 Septembre et la rue Gabriel Vicaire sont réservés à ceux qui veulent aller au centre-ville et accéder aux parkings Champ de Foire, Bons-Enfants, Grenouillère, Bastion.

Inversement, pour contourner le centre-ville, nous devons nous habituer à utiliser les boulevards, à doubles voies : par exemple, pour aller du carrefour de l’Europe à la gare, il est bien plus facile et plus rapide de prendre le boulevard Lévrier puis la rue du Pont-des-Chèvres, que la rue Gabriel Vicaire comme nous le faisons souvent...

C’est au prix de ce changement d’habitudes que l’attractivité du centre-ville sera renforcée. Je sais que nous pouvons y arriver !

La seconde mutation en cours est celle de la construction de notre grande agglomération. C’est la condition pour que Bourg-en-Bresse reste dans la course au plan départemental et régional : le jeu en vaut la chandelle ! Les 76 maires du territoire travaillent ensemble à ce projet qui verra le jour le 1^{er} janvier 2017 avec deux objectifs : confiance et solidarité.

Je souhaite à chacune et chacun d’entre vous une bonne rentrée.



Directeur de la publication : Jean-François Debat, maire de Bourg-en-Bresse. **Rédacteur en chef :** Baptiste Monnot. **Journalistes :** Géraldine Bourgeay-Marin, Céline Crociani et Christelle Moiraud. **Illustration Une :** Guerin & Pedroza Architectes. **Service communication :** Mairie de Bourg-en-Bresse, place de l’Hôtel de Ville, quartier Bourg Centre, BP 90419, 01012 Bourg-en-Bresse Cedex. Téléphone : 04 74 45 70 01, fax : 04 74 22 22 76, communication@bourg-en-bresse.fr. **Conception :** *by Magazine*. **Préresse :** Anne Claudel. **Impression :** Estimprim. **Distribution :** Médiapost. **Tirage :** 27 000 exemplaires. **Dépôt légal :** ISSN-0767-967X. **Magazine lu par la Bibliothèque sonore.** Ce magazine est imprimé sur du papier 100 % recyclé.